



**Réunion des nouveaux présidents,
trésoriers, secrétaires**

Lundi 06 octobre 2025

Membres présents :

Mme C. MARIETTE

Mrs S. HAMON - D. ROUXELIN – S. LEJEUNE – M. PHILIPPE – R. GUILBERT

Excusé(s) :

Mrs JC. NEEL – G. DORIZON

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Aspect juridique et communication interne clubs
3. Utilisation de FOOTCLUBS
4. Points réglementaires les plus fréquemment questionnés

Ouverture de la réunion

La réunion d'information à destination des nouveaux présidents, secrétaires et trésoriers s'est tenue sous la présidence de **M. Stéphane Hamon**, qui a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants.

Dans son propos introductif, le Président a rappelé l'importance du rôle de chaque dirigeant dans la bonne gouvernance des clubs et la nécessité d'une coordination efficace entre les différentes fonctions administratives et sportives.

Une présentation des instances de la Ligue de Normandie et du District de la Manche a ensuite été réalisée. Cette intervention a permis de préciser la structure institutionnelle du football régional et départemental, le rôle des différentes commissions et les relations de travail entre les clubs et les instances dirigeantes. Les participants ont ainsi été sensibilisés aux procédures administratives et aux dispositifs d'accompagnement mis à leur disposition.

Aspect juridique et communication interne clubs

Le point suivant a porté sur l'aspect juridique et la communication interne dans le club.

Il a été rappelé que les dirigeants ont une responsabilité légale dans la gestion du club et doivent veiller au respect des règlements en vigueur. La communication interne a été présentée comme un facteur essentiel de cohésion, garantissant une circulation claire et fiable des informations entre les membres du bureau, les éducateurs et les licenciés.

Il a été rappelé l'importance de points juridiques tels :

-  **La responsabilité pénale et civile du Président**
-  **La différence entre l'organisation d'une assemblée générale et assemblée extraordinaire avec le quorum nécessaire pour valider l'élection d'un président**
-  **En cas de changement des personnes du bureau, envoi des informations à la Préfecture de la Manche (obligation légale) et au District de la Manche.**

Utilisation de FOOTCLUBS

L'utilisation de footclubs a ensuite été abordée en détail. Cet outil, indispensable au bon fonctionnement administratif, permet la gestion des licences, des feuilles de match, des compétitions et des informations relatives aux clubs. Les participants ont été invités à se familiariser avec ses fonctionnalités pour assurer une utilisation rigoureuse et conforme aux attentes fédérales.

Points réglementaires les plus fréquemment questionnés

Un temps d'échange a été consacré aux points réglementaires les plus fréquemment questionnés. Les responsables présents ont pu obtenir des précisions sur certaines dispositions administratives et sportives, afin d'harmoniser les pratiques et d'éviter les erreurs récurrentes. Ces échanges ont contribué à renforcer la compréhension collective du cadre réglementaire et la qualité de la gestion des clubs.

En résumé, la réunion s'est déroulée dans un climat d'écoute et de collaboration, témoignant de la volonté commune des nouveaux dirigeants de s'impliquer activement dans la vie associative et de promouvoir des pratiques responsables et transparentes au sein de leurs structures.

Le 18 octobre 2025,
La Responsable du Pôle,
C. MARIETTE



PV MIS EN LIGNE LE 10/11/2025